RÉPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
MINISTÈRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PLATEFORME NATIONALE D'INFORMATION POUR LA NUTRITION

N°01

NIGER
NOTE DE SYNTHÈSE
MARS 2020

NUTRITION

ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES DÉPENSES ANNUELLES DE L'ÉTAT DANS LE SECTEUR DE LA NUTRITION 2016-2017

Ministère des finances

HC3N
LES NIGERIENS NOURRISSENT LES NIGERIENS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
MSP

Institut National de la Statistique
NIGER

Analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles de l'État dans le secteur de la nutrition 2016-2017

Mars 2020

1. MIEUX CONNAÎTRE LE FINANCEMENT DÉDIÉ AUX SECTEURS CONTRIBUTIFS EN FAVEUR DE LA NUTRITION AU NIGER

Lors du lancement de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle (PNSN) du Niger, le gouvernement a pris l'engagement de porter à au moins 15 % le financement domestique du coût des Plans d'Action Multisectoriels de la (PNSN). Le respect de cet engagement exige la connaissance de la part de financement dédié à chaque secteur contributif en faveur de la nutrition. Ainsi, le HC3N et ses partenaires se sont engagés dans la conduite de l'analyse budgétaire du financement public de la nutrition pour les exercices 2016 et 2017. Les resultats de cette analyse sont destinés d'une part à alimenter le plaidoyer pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle à travers un dialogue avec les autorités publiques sur les manières d'augmenter l'efficacité, l'équité et l'efficience des dépenses publiques en matière de nutrition et d'autre part à fournira des informations utiles à l'élaboration en cours du second Plan d'Actions 2021-2025 de la PNSN.

L'analyse des flux des ressources financières en nutrition n'est pas aisée principalement en raison de leur nature multisectorielle. C'est pourquoi, le financement de la nutrition et l'analyse budgétaire sont généralement reconnus comme un processus délicat. En 2015, le Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) a mis en place une approche pour permettre aux pays d'évaluer les ressources consacrées à la nutrition dans leurs budgets nationaux. Les estimations dans la plupart des pays où l'exercice a été réalisé ont montré **une insuffisance inquiétante des niveaux de financement de la nutrition et le besoin urgent de mobiliser des ressources supplémentaires et de les rentabiliser davantage**[1].

C'est dans ce cadre, le HC3N et ses partenaires se sont engagés dans la conduite de l'analyse budgétaire du financement public de la nutrition pour les exercices 2016 et 2017

2. EVALUER LA RÉPARTITION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DE NUTRITION ENTRE INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES ET « SENSIBLES » À LA NUTRITION

L'objectif global de l'étude est d'analyser les allocations budgétaires et les dépenses annuelles de l'Etat dédiées à la nutrition (interventions spécifiques et sensibles) au cours de la période 2016 à 2017. Le résultat attendu est d'évaluer la répartition des dépenses budgétaires totales de nutrition entre les interventions spécifiques et « sensibles » à la nutrition et de mettre à disposition un rapport sur le suivi des financements de l'Etat en faveur de la nutrition en estimant :

- Le niveau des allocations et des dépenses budgétaires annuelles de nutrition ;
- La répartition des allocations et dépenses budgétaires totales de nutrition selon la source de financement ;
- La répartition des dépenses budgétaires totales de nutrition entre des interventions spécifiques et « sensibles » à la nutrition ;
- La part des différents Ministères dans les dépenses budgétaires totales de la nutrition ;
- La répartition des dépenses budgétaires totales de nutrition par secteur thématique.

Les résultats attendus contribuent enfin à la réponse à la question N°4 du Plan Cadre d'Analyses (PCA) 2019-2020 de la PNIN qui s'intitule « Quel est l'état des investissements financiers dans le

[1] Idem

domaine de la nutrition au Niger et ont-ils évolué conformément aux besoins budgétaires définis dans le plan d'action multisectoriel de la PNSN ? ».

3. UTILISATION DE LA MÉTHODE PROPOSÉE PAR LE SECRÉTARIAT DU MOUVEMENT SUN « SCALING UP NUTRITION » AU NIVEAU MONDIAL

La revue des analyses budgétaires et des dépenses publiques au Niger s'est basée sur la méthodologie consensuelle proposée par le Secrétariat du mouvement SUN « Scaling Up Nutrition » au niveau mondial. Le processus se fait en cinq (5) étapes : (1) Planification ; (2) Collecte des données ; (3) Validation des données ; (4) Analyse et interprétation des données ; (5) Finalisation et dissémination des résultats. Le processus participatif de l'exercice a été accompagné par la Direction des Informations Financières du Ministère des Finances. Les deux bases de données de 2016 et 2017 ont été constituées grâce à l'outil « BOOST ». Elles ont été utilisées pour faire les différentes analyses sur les allocations budgétaires et les dépenses au titre des exercices 2016 et 2017. Au total 12 Ministères ont été concernés par cette étude.

Figure 1 : Ministères impliqués dans la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle

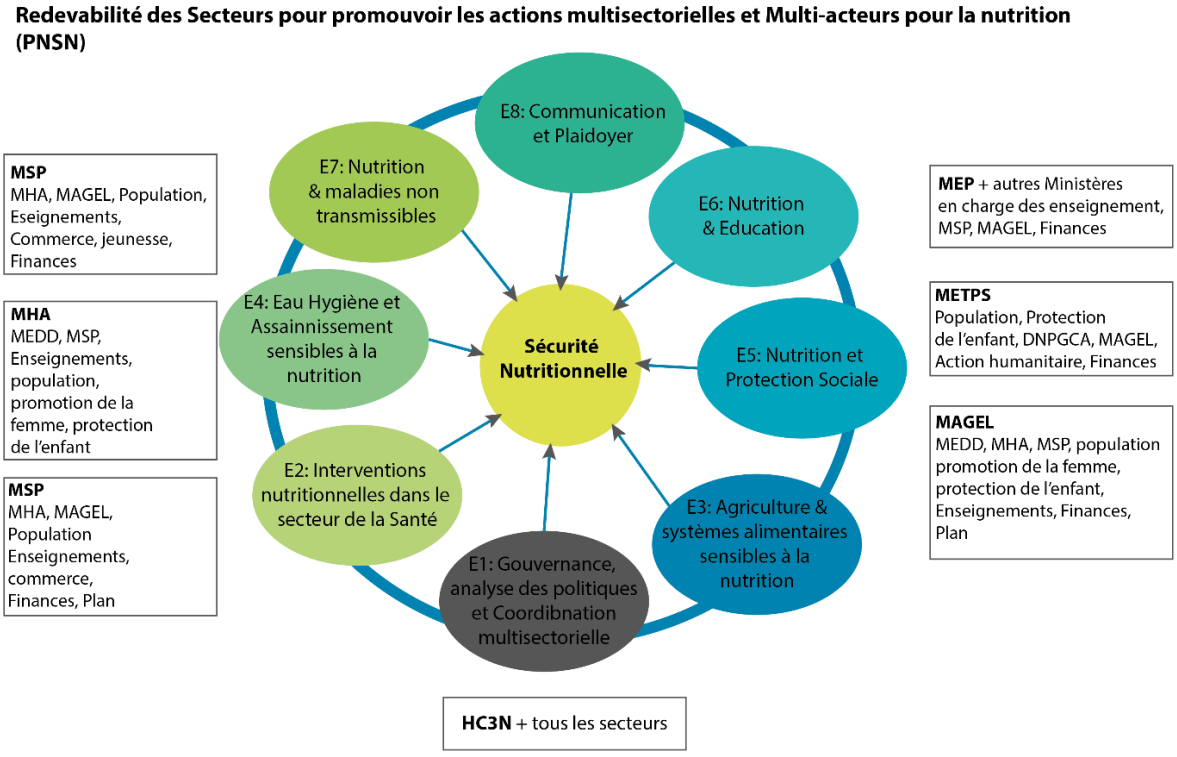

Source : Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle

Ainsi, l'avis des acteurs sectoriels (points focaux des secteurs, représentants des Directions des Ressources Financières et Matérielles et ceux des Directions des Etudes et de la Programmation) a été pris en compte lors d'un atelier co-organisé par le HC3N et l'INS/PNIN en décembre 2019. Les lignes budgétaires retenues ont été analysées et validées secteur par secteur. La catégorisation et la pondération des lignes budgétaires ont été faite en se référant aux directives du Secrétariat SUN. Les lignes budgétaires en trois (3) catégories : « spécifique », « sensible » et « investissement favorable à la nutrition » (Figure 2).

BOOST est un outil de traitement de données qui recueille auprès des services administrateurs des données des finances publiques, établit les données détaillées sur les dépenses publiques et les présente sous une forme simple, facilement utilisable. Les chercheurs, les responsables publics et les citoyens ordinaires peuvent ensuite utiliser BOOST pour examiner les tendances de l'affectation des ressources publiques, analyser les sources potentielles d'efficacité/inefficacité et devenir mieux informés sur la manière dont est financée la prestation des services publics[2].

Figure 2 : Cadre conceptuel de catégorisation des lignes budgétaires pro-nutrition

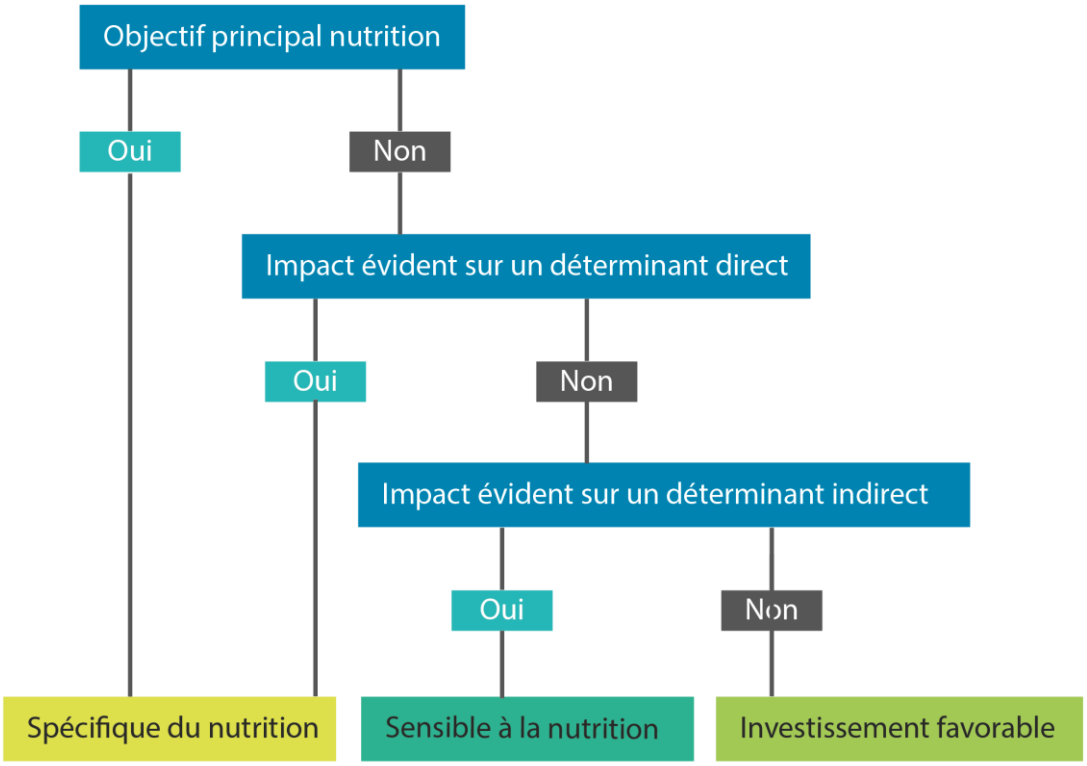

Source : Scaling up nutrition, « Budget analysis for nutrition : a guidance note for countries

Les lignes budgétaires spécifiques étant clairement définies comme ayant un objectif premier sur la nutrition et/ou orientées vers les causes principales et immédiates de la malnutrition, une pondération de 100 % leur a été affectée, ce qui signifie que la totalité du montant est prise en compte. En revanche, des taux de 10 %, 25 % et 50 % ont été appliqués aux lignes budgétaires classées comme sensibles à la nutrition, en fonction du degré de sensibilité estimé (respectivement faible, moyen, et fort). Deux sources de financement ont été identifiées dans le budget de l'Etat :

- Le financement domestique qui regroupe le financement propre de l'Etat (100 %) et la contribution propre de l'Etat comme contrepartie dans le cadre d'un projet ou d'un programme appuyé par un bailleur de fond ;
- Le financement externe passant par le trésor public qui regroupe globalement les emprunts, projets et les dons projets.

[2] Scaling up nutrition. Budget analysis for nutrition : a guidance note for countries.

4. LES FINANCEMENTS EXTERNES DE LA NUTRITION PASSANT PAR LE TRESOR OCCUPENT UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE BUDGET DE L'ETAT EN 2016 ET 2017

Le volume des allocations budgétaires totales de nutrition au Niger s'élève à environ **267,9 milliards de francs CFA pour la période 2016-2017, dont 83,6 milliards en ressources propres** (tableau 1). Le volume des allocations budgétaires dédiées à la nutrition a diminué de 19,1 % de 2016 à 2017 (tabelau 1). Cette baisse a été plus observée pour les ressources externes passant par le trésor public (25,5 %) que pour les ressources propres (4,8 %). Ce constat s'explique probablement par le changement des priorités au niveau de l'Etat. Ces dernières années, au vue de l'insécurité grandissante dans le pays, les fonds de l'Etat sont plus orientés vers les priorités sécuritaires aux dépends des priorités des services sociaux de base. La crise alimentaire et nutritionnelle de 2016 et l'année d'élection présidentielle de 2017 ont peu également avoir un impact sur la baisse des allocations budgétaires dédiées à la nutrition.

Les financements externes ont occupé une place importante dans le budget de l'Etat : 115,6 % et 68,8 % respectivement pour la période 2016-2017.

Les principaux groupes de bailleurs de fonds dont les financements passent par le tresor étaient :

- **Les multilatéraux** (par exemple le Fonds Européen de Développement, le Programme des Nations Unies pour le Développement, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement, Banque Ouest Africaine de **Développement) ;**
- **Les bailleurs de fonds bilatéraux membres du club de paris** (par exemple l'Irak, Export Import Bank, Agence Française de Développement) ;
- **les bailleurs de fonds bilatéraux non membres du club de paris** (par exemple les fonds Saoudiens de développement, KFW, Danemark, Italie) ;
- **Les autres groupes de bailleurs de fonds comme l'Espagne, le Fond Mondial.**

Les dépenses totales de nutrition au Niger pour la période 2016-2017 s'élèvent à environ 157 milliards de francs CFA dont 59 milliards pour les ressources propres de l'Etat (tableau 3).

Tableau 1 : Allocations budgétaires et dépenses totales de nutrition par sources de financement (2016 -2017)

Allocations budgétaires	2016	2017	2016-2017
Allocations budgétaires de nutrition en milliards de FCFA (ressources totales)	157,12	108,39	265,51
Allocations budgétaires de nutrition en milliards de FCFA (ressources externes passant le trésor)	113,28	68,62	181,90
Allocations budgétaires de nutrition en milliards de FCFA (ressources propres)	43,84	39,77	83,61
Dépenses de nutrition en milliards de FCFA (ressources totales)	72,13	87,57	159,70
Dépenses de nutrition en milliards de FCFA (ressources externes passant par le trésor)	43,92	56,74	100,66
Dépenses de nutrition de nutrition en milliards de FCFA (ressources propres)	28,21	30,82	59,03

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

5. FAIBLES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES DE NUTRITION VENANT DES RESSOURCES PROPRES PAR RAPPORT AU BUDGET TOTAL NATIONAL

Les allocations budgétaires sur ressources propres de l'Etat dédiées à la nutrition**, représentent 3,4 % du budget total de l'Etat** pour la période 2016-2017 (graphique 1). Cette proportion a variée très peu entre 2016 (3,1 %) et 2017 (3,7 %). Les allocations budgétaires des ressources externes étaient respectivement de 9,8 % en 2016 et 5,4 % en 2017 par rapport au budget total national. Selon l'analyse budgétaire en nutrition au Burkina Faso couvrant la même période (2016-2018), les allocations budgétaires dédiées à la nutrition étaient de 2,6 %[3].

Les ressources propres de l'Etat pour la nutrition ont été identifiées principalement dans quatre (4) Ministères : 1/ Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (8,3 % en 2016 et 23 % en 2017) ; 2/ Ministère de la Santé Publique (12,5 % en 2016 et 10,4 % en 2017) ; 3/ Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques (15,7 % en 2016 et 5,7 % en 2017) ; 4/ Premier Ministère (7,6 % en 2016 et 3,4 % en 2017). **Ces quatre (4) Ministères ont totalisé à eux seuls la moitié du budget total alloué à la nutrition**.

Graphique 1 : Répartition des allocations budgétaires de nutrition par rapport au budget total national (ressources propres)

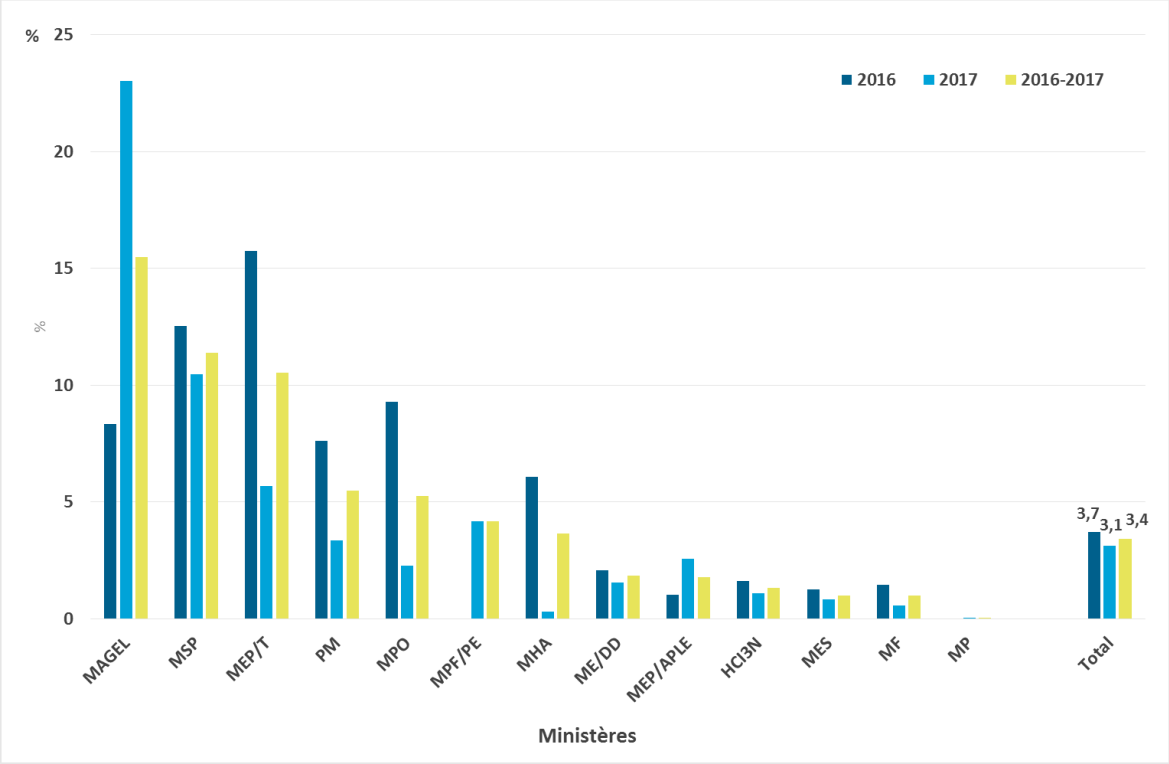

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

[3] Unicef. Analyse du financement public de la nutrition au Burkina Faso 2016-2018

6. LES ALLOCATIONS OU DÉPENSES TOTALES DE NUTRITION COUVRENT MAJORITAIREMENT QUATRE SECTEURS DONT L'AGRICULTURE/SYSTEMES ALIMENTAIRES ET LA SANTE

Les allocations budgétaires de nutrition ont été regroupées en huit (8) domaines sectoriels clés, tels qu'identifiés à travers les différents engagements dans la PNSN. Ces engagements couvrent les domaines suiviants : Gouvernance et coordination, Agriculture et Systèmes alimentaires, Eau, Hygiène et Assainissement, Education, Protection sociale, Santé, Nutrition et Communication/plaidoyer.

A l'image de la distribution des allocations de nutrition par Ministère, quatre (4) secteurs thématiques étaient prédominants pour les ressources propres de l'Etat : 1/ L'agriculture et systèmes alimentaires ; 2/ La santé et action sociale ; 3/ L'éducation et la protection sociale (graphique 2).

Graphique 2 : Répartition des allocations budgétaires de nutrition par secteur thématique (ressources propres)

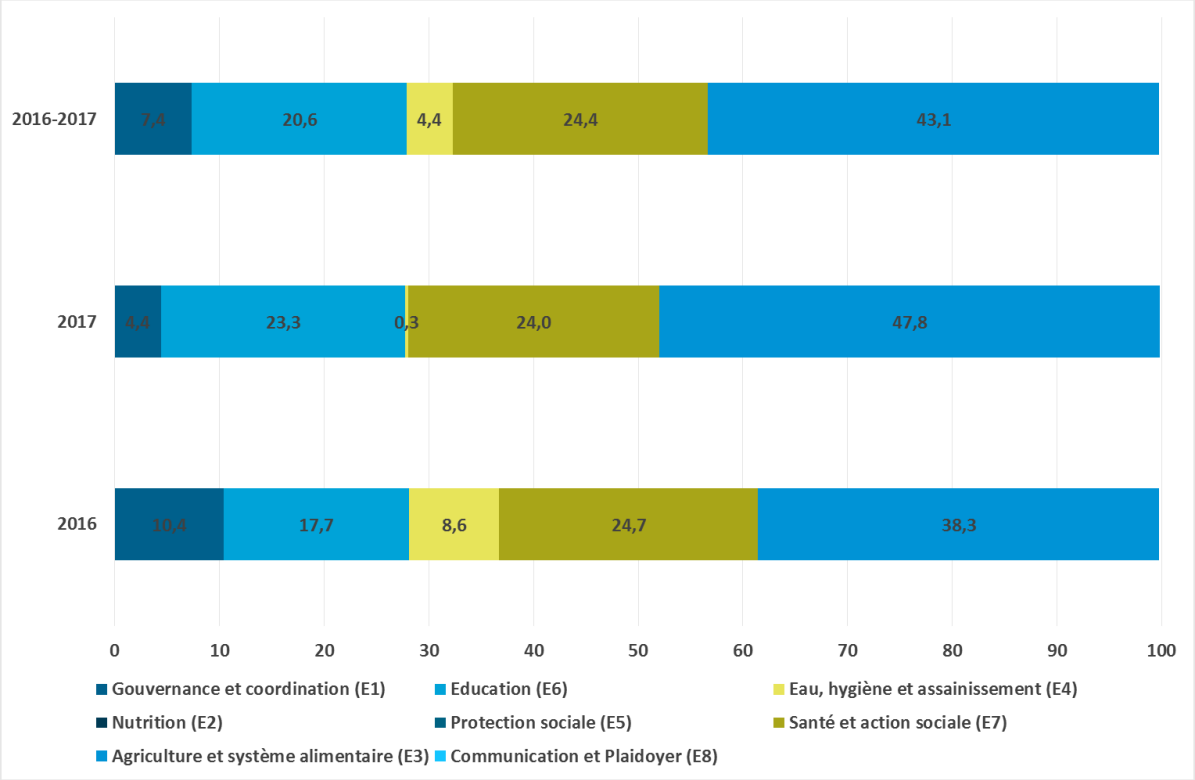

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

7. FAIBLE FINANCEMENT SUR RESSOURCES EXTERNES DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES DE NUTRITION PASSANT PAR LE TRESOR PUBLIC

Il y a une diminution du financement des investissements spécifiques à la nutrition passant de 11,4 % en 2016 à 0,03 % en 2017 (graphique 3) **par rapport au budget total de nutrition**. Même en stratifiant les informations selon les sources de financement, les ressources propres de l'Etat ont légèrement diminué de 2016 à 2017 à cause probablement d'un changement de priorité dans les allocations et les dépensesdu budget de l'Etat.

La faible mobilisation de ressources externes à travers le budget de l'Etat pour les interventions spécifiques se justifie probablement par l'appui direct aux interventions spécifiques de nutrition à travers d'autres canaux comme par exemple les ONG, les organisations internationales et le secteur privé.

Graphique 3 : Répartition des allocations budgétaires de nutrition par secteur thématique et par sources de financement 2016-2017

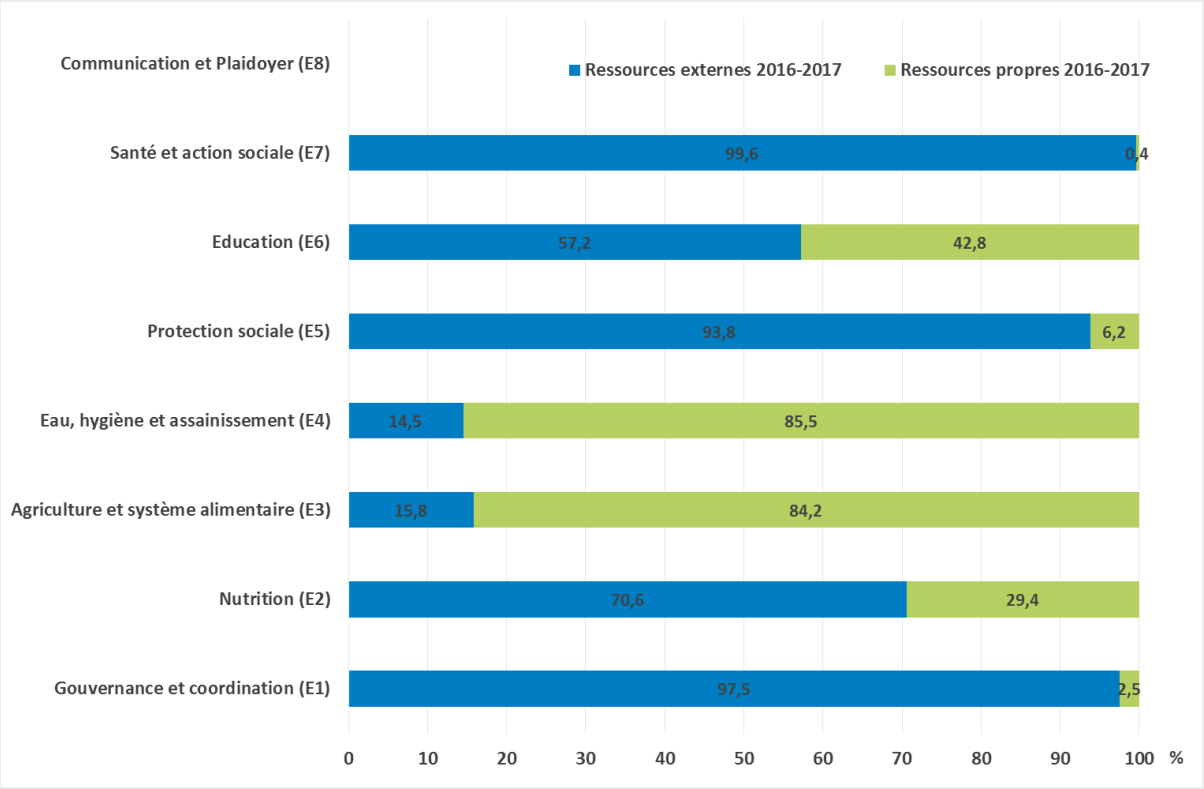

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

Le fait que le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) dispose de la plus grande part des allocations budgétaires favorables à la nutrition ne signifie pas qu'il optimise son potentiel en matière d'investissement pour la nutrition. Il existe encore des gaps importants en matière de diversification de la production et d'accroissement de la productivité plus particulièrement dans les filières des fruits et légumes, des légumineuses et des productions animales. Tout en gardant les efforts portant sur la quantité, **il est important de plus et mieux investir dans la diversification de la production, la conservation, la transformation, la distribution et la commercialisation pour des régimes alimentaires sains (sûrs et nutritifs) et durables**. Des lignes directrices nationales en matière d'alimentation peuvent orienter la diversification de la production afin de conduire par ricochet à la diversification de l'alimentation.

8. FAIBLES ALLOCATIONS OU DÉPENSES TOTALES DE NUTRITION PAR RAPPORT AU PIB NOMINAL[4]

La proportion des allocations et dépenses budgétaires totales de nutrition au Niger par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) est très faible et pratiquement stagnante pour les deux années

[4] Le Produit Intérieur Brute (PIB) nominal est l'indicateur économique qui permet de quantifier la valeur totale de la production de la richesse annuelle créé dans un pays sans prise en compte de la variation des prix (inflation).

(tableau 2). Plusieurs accords ont été fixés par l'Union Africaine sur les cibles des dépenses par rapport au PIB pour la santé (15 %), l'agriculture (10 %) et la protection sociale (4,5 %). De même ceux relatifs à l'eau et l'assainissement (1,5 %) et les infrastructures (9,6 %) sont également en place au niveau de la région africaine[5]. Même si il n y a pas de cible de dépenses par rapport au PIB pour la nutrition dans la région africaine, l'alignement à la cible des dépenses pour l'eau et l'assainissement devrait être un minimum pour la nutrition, c'est-à-dire 1,5 %. Dans cette optique et en tenant compte de la gravité de la situation, l'augmentation des dépenses sur ressources par rapport au PIB devrait passer de 0,46 % en 2017 à 1,5 %. Autrement dit, il faudrait multiplier par trois les dépenses de nutrition en 2017.

Tableau 2 : Allocations ou dépenses totales de nutrition par rapport au PIB

Items	2016	2017
Allocations Nutrition (ressources propres)	0,72 %	0,61 %
Allocations totales Nutrition	2,62 %	1,67 %
Dépenses Nutrition (ressources propres)	0,46 %	0,48 %
Dépenses totales Nutrition	1,18 %	1,35 %
PIB nominal (milliards FCFA)[6]	*6096,4*	*6 486*

Source : Exploitation des données de l'outil Boost du Ministère des Finances

[5] Union Africaine. CABRI. Les déficits du financement du secteur des secteurs de la santé en Afrique. Document de référence. Conférence Internationale sur le financement de la santé en Afrique : Défis et opportunités. Dar Es-Salaam (Tanzanie), 30 Novembre -1er Décembre 2015.

[6] PIB, base 2015.

9. CONCLUSION

Le volume des allocations budgétaires totales de nutrition au Niger s'est élevé à 268 milliards de francs CFA pour la période 2016-2017 dont 84 milliards en ressources propres. Les dépenses totales de nutrition s'élèvent à 190 milliards de francs CFA dont 59 milliards pour les ressources propres de l'Etat. **L'allocation budgétaire pour la nutrition de l'Etat nigérien a été modeste : 3,4 % pour la période de 2016-2017**. Les financements externes ont occupé une place importante dans le budget de l'Etat : respectivement 115,6 % en 2016 et 68,8 % en 2017. **Il existe des écarts importants entre les allocations budgétaires et les dépenses réelles de nutrition en 2016 et 2017**. Les taux d'exécution ont été estimés à 64,3 % pour 2016 et 77,5 % pour 2017. De même, des disparités existent entre les différents Ministères et des variations plus ou moins importantes d'une année à l'autre.

Ainsi, plus d'argent est requis pour des actions spécifiques et sensibles de nutrition alors qu'il y a une forte insuffisance des allocations et dépenses totales de nutrition par habitant/an. **L'analyse budgétaire peut servir à diverses fins, à travers la planification multisectorielle, la budgétisation, la mobilisation des ressources financières surtout domestiques et la redevabilité pour la nutrition**.

10. RECOMMANDATIONS

A l'endroit	Recommandations
HC3N	1. Compléter cette analyse budgétaire des allocations et dépenses en nutrition 2016-2017 avec celle de la période 2018-2019 ; 2. Effectuer régulièrement le suivi budgétaire de l'État et des financements externes qui ne passent pas par les budgets nationaux et développer les capacités d'analyse ; 3. Renforcer les capacités des acteurs clés y compris ceux de niveau décentralisé en nutrition, leadership et sur l'outil BOOST ; 4. Renforcer la collaboration avec le Ministère des Finance sur le suivi régulier des allocations et des dépenses de la nutrition ; 5. Engager pour la définition soit d'un programme nutrition à faire figurer dans la liste des programmes budgétaires, soit d'un sous-compte dédié à l'enregistrement des crédits en faveur de la nutrition dans la nouvelle programmation budgétaire qui a démarré en 2018 ; 6. Renforcer le plaidoyer auprès des décideurs politiques et des PTFs afin qu'ils augmentent davantage leurs décaissements en faveur des interventions spécifiques et sensibles.
A l'endroit	**Recommandations**
Ministères Sectoriels	1. Concevoir et orienter les investissements sensibles à la nutrition de manière à viser des objectifs nutritionnels ; 2. Améliorer l'archivage et l'accès à l'information des projets et programmes afin de rendre disponible les informations sur leurs composantes lors des exercices d'analyse budgétaire.
Partenaires	1. Accompagner le pays dans la réalisation régulière des analyses budgétaires de l'État et des PTFs ; 2. Renforcer la dynamique de plaidoyer autour de la nutrition afin d'accroitre les décaissements publics et des PTFs pour la nutrition.
Gouvernement	1. Mettre en place une stratégie décisive pour augmenter le budget national alloué à la nutrition ; 2. Amener les allocations budgétaires de l'État à 15 % du financement du plan 2021-2025 de la politique nationale de sécurité nutritionnelle tel que recommandé par la coordinatrice du Mouvement SUN lors de sa mission au Niger

Ministère des Finances

Avec la collaboration de :

BIBLIOGRAPHIE

République du Niger. Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle 2017-2025

INS Niger : Rapport de nutrition au Niger. www.stat.niger.org

Scaling up nutrition . Enquête sur la nutrition sur les budgets. https://scalingupnutrition.org

Scaling up nutrition. Budget analysis for nutrition : a guidance note for countries

Unicef. Analyse du financement public de la nutrition au Burkina Faso 2016-2018

United Nations : Objectifs de développement durable (ODD). https://www.un.org.

WFP : Le coût de la faim en Afrique-Niger

CABRI. Les déficits du financement du secteur des secteurs de la santé en Afrique. Document de référence. Conférence Internationale sur le financement de la santé en Afrique : Défis et opportunités. Dar Es-Salaam (Tanzanie), 30 Novembre -1er Décembre 2015.

182, rue de la Sirba - BP 13416 Niamey - NIGER • Tél. : (227) 20 72 35 60 • Fax : (227) 20 72 21 74 • http://www.ins.ne • http://www.pnin.org • E-mail : ins@ins.ne • E-mail : pnin@ins.ne